

VILLE DE SAINT-CONSTANT

SCRUTIN DU 2 NOVEMBRE 2025

Avis public aux propriétaires d'un immeuble ainsi qu'aux occupantes et occupants d'un établissement d'entreprise

Par cet avis public, M^e Sophie Laflamme, présidente d'élection, annonce les éléments suivants aux propriétaires d'un immeuble ainsi qu'aux occupantes et occupants d'un établissement d'entreprise.

1. Vous pourriez avoir le droit de voter si vous n'êtes pas domicilié sur le territoire de la Ville, mais que vous êtes propriétaire d'un immeuble ou occupez un établissement d'entreprise dans la Ville depuis le 18 septembre 2025 ou avant.
2. Pour avoir ce droit, vous devez avoir 18 ans ou plus et avoir la citoyenneté canadienne le jour du scrutin. Vous ne devez pas avoir perdu vos droits électoraux à cette date.
3. Pour exercer votre droit de vote, vous devez transmettre le document approprié.
 - Si vous êtes la ou le propriétaire unique d'un immeuble ou encore l'occupante ou l'occupant unique d'un établissement d'entreprise, vous devez transmettre une demande d'inscription;
 - Si vous faites partie des copropriétaires d'un immeuble ou des cooccupantes et cooccupants d'un établissement d'entreprise, vous devez transmettre une procuration désignant une seule personne, parmi vous, qui sera inscrite sur la liste.

Vous pouvez obtenir les formulaires requis en communiquant avec la présidente d'élection ou sur le site Internet officiel de la Ville de Saint-Constant au www.saint-constant.ca. Vous devez transmettre le formulaire rempli aux coordonnées ci-dessous.

4. Pour que la demande soit valide pour l'élection en cours, vous devez transmettre votre formulaire au plus tard le 18 octobre 2025.

La demande d'inscription ou la procuration reste valide jusqu'à ce qu'elle soit remplacée ou retirée. Si vous souhaitez remplacer ou retirer une demande d'inscription ou une procuration existante, communiquez avec la présidente d'élection.

Prenez note que les personnes morales ne sont pas des électeurs aux fins d'une élection municipale et ne peuvent, par conséquent, être inscrites sur la liste électorale.

BUREAU DE LA PRÉSIDENTE D'ÉLECTION

M^e Sophie Laflamme, présidente d'élection
147, rue Saint-Pierre, Saint-Constant (Québec) J5A 0W6
Téléphone : (450) 638-2010 poste 7537
Télécopieur : (450) 638-5919
Courriel : election@saint-constant.ca
Site internet : saint-constant.ca/fr/elections-municipales

Saint-Constant, le 16 septembre 2025


M^e Sophie Laflamme
Présidente d'élection